

**ACADEMIE DE DIJON
PROJET DE RESEAU 2015 - 2019**

● **Identification du réseau**

Nom du réseau : REP des Champs Plaisants SENS

IEN: Mme Sara TESSIER Principale du collège : Mme Laurence ETHUIN-COFFINET

Coordonnateur : Mme Patricia SIMARD

Type de réseau : REP

Classé en politique de la Ville : oui

Classé en zone rurale : oui

Références : Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 – Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05/06/2014

Objectif : Réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et favoriser la réussite éducative de tous les élèves

Six priorités pour les réseaux d'éducation prioritaire

- 1 - Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- 2 - Conforter une école bienveillante et exigeante
- 3 - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- 4 - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- 5 - Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
- 6 - Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Document présenté et validé par

Madame TESSIER, I.E.N de la circonscription de Sens I

Madale ETHUIN-COFFINET, principale du collège des Champs-Plaisants

Soumis à l'approbation de Madame PARTOUCHE Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

A Sens, le

Mme la Directrice Académique
des services de l'Éducation
Nationale

Mme L'Inspectrice de
l'Éducation Nationale

Mme la Principale du collège

Structure du réseau et diagnostic

1. Composition du réseau

Établissements	Principal, directeur d'école	Adresse courriel	Téléphone
Collège des Champs Plaisants	Laurence Ethuin-Coffinet	Laurence.Ethuin-Coffinet@ac-dijon.fr	0386839606
Inspection de la circonscription de Sens1	Inspectrice	Sara.Tessier@ac-dijon.fr	0386650699
Ecole des Arènes maternelle	Anne Depaul	0890255u@ac-dijon.fr	0386651466
Ecole des Beaumonts maternelle	Chrystèle Quintin	0890827R@ac-dijon.fr	0386653503
Ecole Jules Ferry élémentaire	Johann Goût	0891269w@ac-dijon.fr	0386652349
Ecole Marie-Noël Maternelle	Nadine Frot	0891040x@ac-dijon.fr	0386640939
Ecole Paul Bert maternelle	Patricia Dwidar	0890848n@ac-dijon.fr	0386650125
Ecole Paul Bert élémentaire	Christine Houillon	0890844j@ac-dijon.fr	0386650289
Ecole Pierre Larousse Maternelle	Corinne Marchal	0890982J@ac-dijon.fr	0386656053
Ecole Pierre Larousse élémentaire	Loubna Attar	0891019z@ac-dijon.fr	0386653519

Le réseau REP de Sens est composé du collège des Champs Plaisants, de cinq écoles élémentaires et de sept écoles maternelles.

Il comprend :

1697 élèves, 1031 élèves 1er degré et 780 2nd degré.

105 enseignants : 51 enseignants du 1^{er} degré (dont 5 en service partagé), 59 enseignants du 2nd degré.

44 classes , 35 divisions (29 divisions + 6 classes segpa) et 1 Ulis dans le 2nd degré

2 CPE et 10.25 AED

2. Diagnostic du réseau

- **Constitution du réseau :**

Les écoles maternelles ne sont pas rattachées à une seule école, mais parfois à quatre écoles élémentaires, ce qui rend le travail de liaison plus complexe. Le collège reçoit non seulement les élèves de 4 écoles élémentaires de Sens mais également des élèves de 8 villages. La mixité est donc importante, ce qui est un atout indéniable. Le périmètre du comité exécutif du REP est

compris dans celui du conseil école/collège qui regroupe toutes les écoles et a vocation à s'intégrer dans les axes de travail de celui-ci.

Les enjeux de travail et la mise en cohérence avec les enjeux de travail sont recherchés entre les deux instances.

- **PCS défavorisées** : le taux pour le collège s'élève à 46 %, le pourcentage de non renseigné s'élève à 11 %. Il est significativement plus élevé dans le premier degré car il n'y a pas de mixité sociale sur les quartiers ZUS.

D'après les données INSEE (Système d'information géographique de la Politique de la Ville), concernant les quartiers est de Sens (Champs d'Aloup, Champs Plaisants, Arènes et Chaillots) :

- Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage : 28,7 % (2011)

- Part de la population à bas revenus : 30,1% (2009) et 35,3% (2011)

- Part de la population des employés et ouvriers dans la population active occupée : 82,3% (2007) et 78% (2010)

- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures : 4% (2010)

Ces chiffres sont à moduler car les écoles des Champs d'Aloup et des Chaillots ne font pas partie du REP Champs Plaisants.

A partir de septembre 2015, le collège a été reclassé REP avec un taux d'IAD de 48.

indicateurs IAD : pcs 44,8 %, 31,4 boursiers, 31,2 % en ZUS, 15,5 % de retard, et un taux de ruralité de 24.

- **Population élève** : On observe sur le réseau et, notamment dans les écoles maternelles et élémentaires, un mouvement important d'élèves. Dans certaines écoles, on observe un flux d'une trentaine d'élèves entre radiations et inscriptions.

Sur le collège, on note entre 50 et 60 radiations à N - 1 et N - 2, au 31 mars 2015, avec 45 arrivées ou départs.

A l'entrée en 6ième, en 2011 (données APAE), 16.6 % des élèves accusent un retard ; selon les données IAD de 2013, on atteint 15.5 %. Depuis on observe une baisse, avec 12,5% en 2015.

Le flux important d'élèves est un élément d'explication de parcours scolaires peu fluides.

- **Equipes éducatives** : On note un nombre élevé d'équipes éducatives sur les écoles du réseau sans commune mesure avec celles hors réseau.
- **Stabilité des enseignants** : Malgré les difficultés, on note une stabilité importante des enseignants dans le premier degré où seulement 21 % ont moins de 2 ans d'ancienneté. Au collège, il y a le même type de stabilité avec un noyau important d'enseignants qui ont une ancienneté de plus de 10 ans.
- **Scolarisation des moins de trois ans** : Malgré les besoins du terrain et des collègues conscients qu'une scolarisation précoce est un levier pour la réussite des élèves, notre réseau ne comporte pas de scolarisation de moins de trois ans.
- **Taux de validation du socle** :

2013/2014 : taux de validation du palier 2 : 47 %

2014/2015 : taux de validation du palier 2 : 39 %

Population scolaire

Effectifs d'élèves	Année n
Maternelle	480
Ecoles élémentaires	551
Collège (hors SEGPA)	690
SEGPA (éventuellement)	88
Total :	1809

PCS défavorisées (INSEE : ouvriers et inactifs)	Réseau %	% Département	% Académie	% France
Écoles	97			
Collège (hors SEGPA)	46	43,4	41.1	39.8
SEGPA (éventuellement)	52,3			
Non renseigné	11,3			

PCS favorisées (INSEE : cadres supérieurs et enseignants)	Réseau %	% Département	% Académie	% France
Collège (hors SEGPA)	25,1	15	17,6	22,5
SEGPA (éventuellement)	5,6			

Elèves à profil particulier	Allophones (nombre)	Nationalités (nombre)	Gens du voyage	Elèves en famille d'accueil	MDPH
Premier degré	45 allophones	22	10		37 + 12 ULIS
Second degré (collège et SEGPA)	22	22	3	25	28

Elèves résidant en ZUS (quartier prioritaire de la Ville)	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie
Maternelle	480	100	
Ecoles élémentaires	551	100	
Collège (hors SEGPA)	245	35	4,7 en 2012

Autres caractéristique (collège)	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie
Elèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6 ^e	21 (hors Segpa)	12,6	
Élèves ayant un an de retard en fin de CM 2 au 25/04/16		14,3	
Boursiers 2015-2016	264	33,9	
Boursiers 2014-2015	225	29,4	22

Taux d'IAD

Collège année $n - 2$	Collège année $n - 1$	Collège année n	Département
		48	46

Le collège des Champs Plaisants se trouve parmi les 22 collèges de l'Académie ayant un IAD élevé et dans le groupe des 5 collèges de l'Yonne ayant le taux le plus élevé.

Population adulte, encadrement

Catégorie	Nombre	Détail ou composition
Personnel de direction (collège)	2	Une principale, une principale adjointe
Enseignants (collège)	59	
Vie scolaire (collège)	12	2 CPE, 10,25 AED
SEGPA (éventuellement)	5 1/2	1 directeur, 3 PLP, 4 1/2 PE
Administratifs (collège)	51/2	1 gestionnaire, 1 infirmière, 3 1/2 postes de secrétariat
Directeurs (primaire)		8
Enseignants (primaire)	51	Dont 8 directeurs
Enseignants particuliers (primaire)	10	4 PMQC, 2 enseignants RASED E, 2 enseignants RASED G, 2 psychologues scolaires

Âge, ancienneté

Indicateur	Année 2016	
	Nombre	%
Enseignants de 30 ans ou moins dans les écoles	9	13,5
Enseignants de 30 ans ou moins dans les collèges	43	75,4
Professeurs des écoles ayant une ancienneté de service inférieure à 5 ans.	14	21
Professeurs de collège ayant une ancienneté de service inférieure à 5 ans.	14	40,1
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans la même école.	15	22
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans le même collège.		80
Présence d'un PMQC	4	33
Age moyen en collège	41,5 ans	

Résultats scolaires et fluidité des parcours

Validation du palier 2 du socle commun	Année <i>n</i>
Fin du premier trimestre de 6 ^e	96/166 57,8 %

Validation du palier 3 du socle commun en fin de 3 ^e	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année <i>n</i>
Collège	71,5 %	70,6 %	78,5 %
Différence/département	- 12	- 10	- 4
Différence/académie	- 12	- 12	- 5

Taux d'accès de 6^e en 3^e

	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année <i>n</i>
Collège	78	76	72
IVAC / académie	+ 4	0	-3
IVAC / France	+ 2	-2	-3

Taux d'accès de 3^e au DNB

	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année <i>n</i>
Collège	66	66	72
IVAC / académie	- 11	- 13	+ 1
IVAC / France	- 13	-11	- 1

Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée (IVAC)

	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année <i>n</i>
Collège	72	76	77
IVAC / académie	- 3	- 9	- 8

IVAC / France	- 4	- 6	- 10
---------------	-----	-----	------

Taux de passage de 3^e en 2nde GT et valeur ajoutée (IVAC)

	Année <i>n</i>
Collège	59,2
IVAC / académie	61.3/ -2
IVAC / France	63/ - 3,8

Taux de passage de 2nde GT en 1^e GT

	Année <i>n</i>
Collège	85,2
IVAC / académie	86,7
Doublement fin de seconde	9,9